



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

16^e séance du mardi 28 mars 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Valentin Christe et consorts : « Occupation du parking-relais des Près-de-Vidy par les gens du voyage : du "provisoire qui dure" ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de Mme Maillard, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne contact avec les autorités cantonales afin qu'une solution globale soit mise en place au niveau cantonale et intercantonal ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 28 mars deux mille vingt-trois.

La présidente



La secrétaire adjointe